

## ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DE GENOLIER ET ENVIRONS (AISGE)

SEANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 28 AVRIL 2021

Rapport de la commission des bâtiments de l'AISGE pour **le préavis 08/2021** relatif à une demande de crédit de **CHF 213'258.00 TTC** destiné à l'équipement de 26 classes avec des systèmes interactifs, dont 24 à Genolier et 2 à Givrins, la formation de 40 utilisatrices/teurs, et la mise en place d'un contrat d'entretien et de maintenance desdits systèmes.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En raison de la pandémie et des directives de l'OFSP, une présentation du préavis 08/2021 nous a été donnée par vidéoconférence le 25 mars par M Scott Adams et nous l'en remercions. La commission des bâtiments était au complet.

Ce préavis constitue une continuité dans l'équipement des classes de nos cinq communes en systèmes interactifs, dont 15 en 2019 et 10 en 2020. L'objectif du projet reste inchangé ; permettre aux élèves de négocier la transition numérique de la société, également défini par le programme de législature 2017-2022 du Conseil d'Etat et inscrit dans la stratégie cantonale. Ces nouveaux systèmes interactifs seront installés dans le collège des Grands Records à Givrins et du collège du Cordex à Genolier.

Actuellement, il y a deux types de systèmes interactifs au sein de l'établissement, fournis par les entreprises Hunziker SA et Galmar SA. Un nouveau type de système interactif ne sera pas introduit, ceci pour faciliter l'utilisation en cas de déplacement et/ou remplacement. Ces deux entreprises, qui se sont montrées comme des partenaires fiables, ont été mandatées par appel d'offre sur invitation afin de présenter des offres. L'offre de Galmar SA a été retenue. Un élément important dans le choix du fournisseur a été la qualité du service et de la formation démontrée par Galmar SA.

Lors d'une comparaison avec les prix des préavis précédents, il est à noter que la technologie est devenue moins chère, et, de plus, les prises pour la connexion de l'ordinateur sont aussi positionnées plus près des emplacements du poste du maître/sse.

Il y aura une extension de garantie et un contrat de maintenance de 10 ans. La mise à jour sera faite par le fournisseur sur site, une fois par année. Avec un système interactif de secours stocké chez le fournisseur pour 15 systèmes interactifs utilisés dans l'établissement, de ce fait il y a la possibilité de remplacer un écran rapidement, en cas de besoin, avec un minimum de dérangement.

Nous avons également discuté du cahier des charges en cours d'établissement, par la DGEO et la DAL, concernant l'achat des écrans pour les écoles par le Canton. Notre commission partage l'avis du CODIR et de la direction de l'EPSGE, que la solution proposée par la DGEO n'est pas satisfaisante.

Ces systèmes interactifs seront propriétés de l'AISGE est si besoin en est, peuvent être déplacés dans les salles de classe de l'association.

Au vu de ce qui précède, la commission des bâtiments demande au conseil intercommunal de l'AISGE d'approuver le préavis 08/2021 tel que présenté.

Arzier, le 26 mars 2021.

Membres présents :

C. Heller-Berger

J. Burbidge Rainsley (rapporteure)

C. Deluz

S. Breitenmoser

M. Bedat